InfoP 19-20 03

INFO-PARENTS

Jules-Émond - Amédée-Boutin

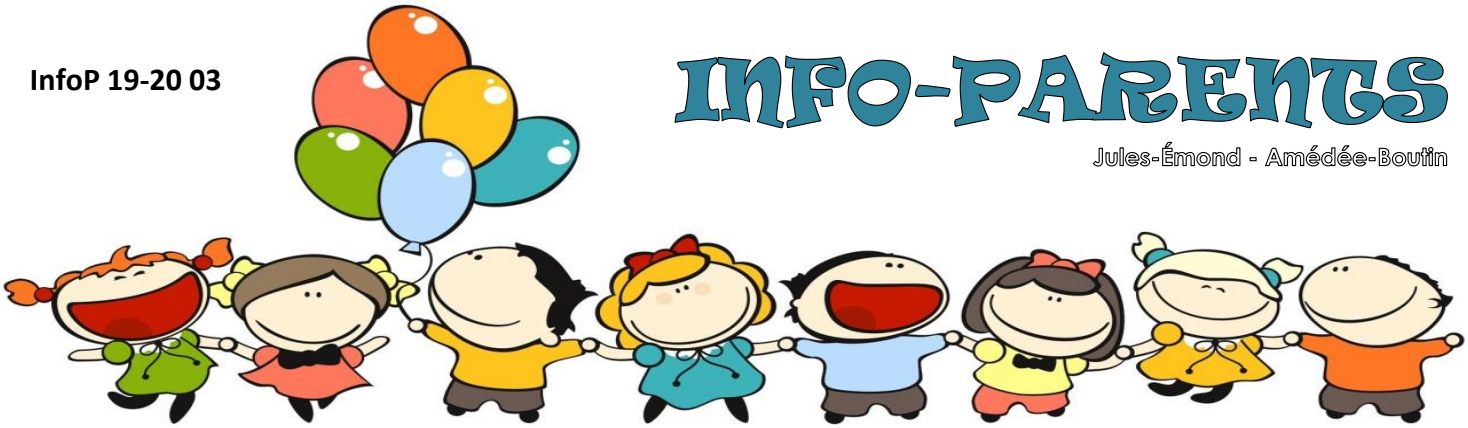

École primaire Jules-Émond
1065, avenue de la Montagne Est
Téléphone : 418 686-4040 poste 4024
Courriel : ecole.julesemond@cscapitale.qc.ca

École primaire Amédée-Boutin
3330, route de l'Aéroport
Téléphone : 418 686-4040 poste 4001
Courriel : ecole.aboutin@cscapitale.qc.ca

Service de garde
Téléphone : 418 686-4040 poste 3244
Courriel : sgarde.julesemond@cscapitale.qc.ca

Site Internet :
http://cscapitale-ecole-jemond-aboutin.ca/

5 novembre 2019

Conseil d'établissement 2019-2020

La première rencontre du conseil d'établissement a eu lieu le 1er octobre dernier. Lors de cette rencontre madame Manon Savard a été élue présidente et madame Isabelle Thériault vice-présidente. Lors de cette rencontre a aussi été établi le calendrier des prochaines réunions soit le 3 décembre, le 4 février, le 31 mars, le 12 mai, et le 9 juin. Celles-ci se tiendront à la bibliothèque de l'école Jules-Émond dès 19 h 15.

Les séances étant publiques, vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez y assister. Un point *Questions et interventions du public* est toujours mis à l'ordre du jour.

Dans ce numéro

Spectacle pour nos jeunes talents 2
Bulletin de la 1re étape..... 2
Temps plus froid qui s'installe 2
Rappel – Paiement des factures du 9 octobre dernier 3
Partenariat avec la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien 3
Des remerciements des plus sincères pour nos parents bénévoles 3
Test de qualité de l'eau potable dans les établissements..... 4
Quelques autres rappels 4
Demande de changement en lien avec le transport scolaire 4

Rappel très important

Il est interdit de circuler en automobile sur le terrain arrière de l'école Jules-Émond **entre 7 h 45 et 15 h 30**. L'espace est réservé à ce moment aux autobus scolaires. Si vous venez reconduire votre enfant après 7 h 45, vous devez absolument laisser votre véhicule sur l'une ou l'autre des rues adjacentes. Si vous arrivez avant, vous devez vous assurer d'avoir quitté le terrain pour cette heure. Rappelons que c'est avant tout une question de sécurité pour nos élèves.

Spectacle pour nos jeunes talents

Dans le but de faire connaître les jeunes talents (chant, danse, musique, tours de magie, etc.) de l'école Jules-Émond – Amédée-Boutin, nous sollicitons votre aide afin de nous les faire découvrir.

Si votre enfant est intéressé à faire partie du spectacle qui aura lieu le 20 décembre à 13h, il doit en informer son enseignante.

Les auditions se tiendront **le mercredi 13 novembre prochain pour les élèves du 2e cycle** et **le lundi 18 novembre pour les élèves du 1er cycle** afin de sélectionner les numéros qui seront présentés.

Merci de votre collaboration.

Le comité langue, arts et culture

Bulletin de la 1re étape

Comme la première étape se termine le 8 novembre prochain, un premier bulletin sera alors produit. D'abord, nous vous prions de réserver à votre agenda le jeudi 14 novembre, car vous serez alors invités à venir rencontrer les enseignants de votre enfant pour discuter de ses apprentissages et de son comportement.

Aussi, vous pourrez avoir accès au bulletin de votre enfant le 13 novembre en fin de journée, car il sera déposé sur le Portail Parents. Pour avoir accès à ce dernier, vous devrez vous rendre sur le site de la commission scolaire en cliquant sur le lien suivant : http://www.cscapitale.qc.ca et cliquer sur ***Portail Parents*** en haut à droite. Vous arriverez alors sur la page suivante :

Vous devrez cliquer sur se connecter en haut à droite.

Dans le champ «**s'identifier**», vous devrez inscrire l'adresse de courrier électronique à laquelle vous avez reçu ce courriel puis saisir le même mot de passe que vous avez utilisé pour l'inscription de votre enfant en février dernier.

Si vous avez oublié votre mot de passe ou n'avez pas encore de compte actif, vous n'irez pas dans le champ mot de passe, mais plutôt dans le champ « **mot de passe oublié** ». Vous n'aurez alors qu'à suivre les étapes indiquées et vous recevrez un mot de passe par courriel. Il vous suffira par la suite de retourner à l'étape précédente pour avoir accès au bulletin de votre enfant.

Le temps plus froid qui s'installe…

Compte tenu de temps plus froid qui semble vouloir s'installer pour de bon, il serait important que votre enfant soit bien habillé en fonction de la température et de la saison (manteau, foulard, gants, bottes, etc.). Il pourra ainsi mieux profiter de ses récréations et des autres activités qui se tiennent à l'extérieur. Cependant, il ne faudrait pas que votre enfant oublie d'apporter des souliers d'intérieur et, plus spécifiquement, des espadrilles pour les activités au gymnase.

RAPPEL – PAIEMENT DES FACTURES DU 9 OCTOBRE DERNIER

Le 9 octobre dernier, vous avez reçu un courriel vous avisant que les factures pour les sorties éducatives avaient été déposées sur le portail de votre enfant. À ce jour, il y a plusieurs factures qui sont toujours impayées et nous vous demandons d'effectuer le paiement par l'intermédiaire de votre institution bancaire d'ici le **11 novembre prochain**.
Si vous désirez recevoir une copie papier, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : trepanier.julie@cscapitale.qc.ca . Il vous est possible d'acquitter ces frais selon la même procédure que pour les paiements des fournitures scolaires et des frais de garde du service de garde. Il est important d'inscrire le numéro de la facture lors de votre paiement. Celui-ci est différent d'un enfant à l'autre. Vous devez donc effectuer un paiement par enfant en indiquant le bon numéro de facture. Si vous ne pouvez effectuer le paiement par votre institution bancaire, nous vous demandons de vous présenter directement au secrétariat de l'école avec un chèque ou le montant exact en argent aux heures d'ouverture du secrétariat. Merci de faire le suivi avec diligence.

Desjardins

Partenariat avec la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien

Une entente de partenariat pour 2018-2019 et 2019-2020 a été signée avec la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien dans laquelle la Caisse s'engage à verser une contribution financière annuelle correspondant à 3 $ par élève, et ce, sans condition si ce n'est que l'argent soit utilisé pour la réalisation de projets pour les élèves. Le montant de cette année, qui s'élève à 1578 $ qui sera versé au fonds à destination spéciale pour apporter des améliorations aux cours des deux écoles. Un montant d'un peu plus de 5000 $ a été amassé à ce jour auquel on pourra ajouter la contribution de la Caisse.

Des remerciements des plus sincères pour nos parents bénévoles…

Encore une fois cette année, les parents du CPB ont su rendre la fête de l'Halloween des plus agréables pour les petits… et les grands. Merci pour tout le temps et l'énergie qui ont été consacrés à faire de cet après-midi d'activités une réelle réussite.

Test de qualité de l'eau potable dans les établissements

La commission scolaire de la Capitale entreprendra les tests de qualité de l'eau potable dans tous ses établissements

À la suite de la réception des directives du ministère de l'Éducation, et de l'Enseignement supérieur (MEES) quant à la détection du plomb dans l'eau potable, la commission scolaire de la Capitale tient à rassurer les parents de sa volonté à respecter la nouvelle norme établie par Santé Canada de 5 microgrammes/l en matière de concentration maximale acceptable de plomb dans l'eau potable. Elle procédera aux vérifications demandées afin d'offrir un environnement sain et sécuritaire à tous les occupants de ses établissements, élèves et membres du personnel.

L'échantillonnage sera effectué partout

La commission scolaire de la Capitale élabore actuellement un plan de réalisation des tests dans toutes les écoles primaires, secondaires, centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes de même que dans les centres administratifs. Ce plan s'échelonnera sur plusieurs mois et respectera les échéances exigées par le MEES, c'est-à-dire le 23 juin 2020 pour les écoles primaires et le 1er novembre 2020 pour les autres établissements.

La priorité aux écoles primaires

Tous les établissements seront testés et si des travaux étaient requis, ils seront identifiés et amorcés avant la fin des échéances dans le respect des exigences du MEES. Le plan précisera le type de tests qui sera effectué dans chaque établissement, de même que l'ordre de priorité suivant en commençant par les écoles primaires :

1. les bâtiments construits avant 1981 ;
2. ceux construits de 1982 et 1990 ;
3. ceux construits depuis 1991.

De l'affichage préventif sera installé

De l'affichage préventif sera préparé selon les spécifications à venir du MEES. Cet affichage indiquera de faire couler l'eau avant de la consommer et sera installé à toutes les fontaines en attendant les résultats de la campagne de dépistage du plomb dans l'eau. Une fois les résultats connus, une affiche indiquant la conformité du point d'eau sera installée.

Quelques autres rappels

Circulation des parents dans l'école : Pour une question de sécurité, aucun visiteur, même un parent, n'est autorisé à circuler librement dans l'école sur les heures de classe et, encore moins, à se présenter directement à la classe de son enfant sans être passé préalablement par le secrétariat. De plus, lorsque vous voulez rencontrer un membre du personnel enseignant, il est toujours préférable de prendre rendez-vous, et ce, en dehors des heures de présence des élèves. Il faut éviter les rendez-vous impromptus, car le personnel enseignant n'est pas nécessairement disponible à ce moment.

Présence des parents sur la cour : Si vous êtes un parent qui vient reconduire et reprendre son enfant à l'école, nous nous attendons à ce que vous le laissiez et l'attendiez à l'entrée de la cour. Il est plus qu'important que vous demeuriez à l'extérieur de la cour d'abord pour aider votre enfant à développer son autonomie, mais aussi pour vous éviter de vous retrouver dans des situations délicates comme intervenir auprès d'un jeune qui n'est pas le vôtre, le type d'intervention que nous ne pouvons pas vous autoriser à faire sur les terrains de l'école.
De plus, la présence d'adultes autres que les surveillants habitue les enfants à côtoyer des étrangers dans un lieu où on leur demande de se référer aux adultes lorsqu'ils éprouvent des difficultés. Comment pourront-ils faire la différence si l'on tolère la présence des parents sur la cour? Votre collaboration nous est plus qu'essentielle.

Demande de changement en lien avec le transport scolaire

Certains parents nous informent trop tardivement du fait que leur enfant aura à prendre l'autobus en fin de journée au lieu de demeurer au service de garde. Vous comprendrez que la situation peut comporter un risque si le message n'est pas clair. De plus, il est aussi possible que le message ne puisse pas être transmis à temps aux personnes responsables. Pour éviter le tout, si vous voulez apporter un changement au départ de votre enfant en fin de journée, nous vous demandons de toujours contacter la secrétaire de l'école, et ce, avant 11 h 30 le matin. Elle pourra ainsi faire le message aux personnes concernées dans les délais.